

nergie, des Mines et des Ressources, mais étant donné qu'il est absent pour cause de maladie, je la poserai à son secrétaire parlementaire, et s'il lui est impossible de me répondre, l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce le pourra peut-être.

Il s'agit d'une question qui a été inscrite au *Feuilleton* en 1969, concernant l'étude de l'établissement possible d'une usine d'eau lourde à Montmagny, à laquelle on a répondu qu'aucune étude n'avait encore été faite à ce sujet.

Étant donné la controverse qui existe, j'aimerais poser la question suivante: Est-ce qu'en 1966, on a effectivement fait une étude particulière en vue de l'établissement d'une usine d'eau lourde à Montmagny?

M. l'Orateur: J'ai l'impression que la question, telle que posée, devrait normalement être inscrite au *Feuilleton*. L'honorable député demande si, l'an dernier, une certaine initiative a été prise par le gouvernement. A mon avis, une question posée en ces termes devrait normalement être inscrite au *Feuilleton*. S'il y avait urgence, l'honorable député voudrait peut-être en aviser la présidence pour que nous puissions en discuter au moment de l'ajournement.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, pour répondre à votre invitation, je vous avise que je désirerais discuter de la question au moment de l'ajournement, car cette affaire est très urgente.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'EXPÉRIMENTATION SUR L'USAGE DE LA MARIJUANA—LA QUESTION D'UN MORATOIRE

[Traduction]

M. Albert Bécharde (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je voudrais répondre à une question qu'ont posée l'autre jour au ministre de la Justice le député de Calgary-Nord et le député du Yukon au sujet de la marijuana. En ce qui concerne la culture de la marijuana à la ferme expérimentale d'Ottawa et l'expérience menée à l'Université de Calgary—je suppose que c'est bien de cette université que parlait le député—on m'informe que ces deux expériences sont menées sous l'autorité...

[Français]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable secrétaire parlementaire.

[Traduction]

L'honorable député du Yukon invoque le Règlement.

M. Nielsen: En effet, monsieur l'Orateur. Nous voulons tous entendre la déclaration du secrétaire parlementaire, mais je me rappelle qu'hier mon ami de Calgary-Nord a posé une question, j'ai posé une question supplémentaire et le ministre nous a répondu. La réponse du secrétaire parlementaire nous intéresse tous, mais il me semble que nous devrions alors revenir à l'appel des motions.

• (2.40 p.m.)

M. l'Orateur: Le secrétaire parlementaire peut, s'il le désire, donner une brève réponse à la période des questions. Je ne peux aucunement connaître la longueur de sa réponse. Si elle est longue, l'argument du député du Yukon est sûrement valide et le secrétaire parlementaire

devrait demander la permission de revenir à l'appel des motions. En l'occurrence, je l'inviterais à revenir à l'appel des motions. Plaît-il à la Chambre de revenir à l'appel des motions?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Le secrétaire parlementaire ne demande pas de revenir à l'appel des motions.

* * *

LA POLLUTION

LES RISQUES DE DÉVERSEMENT DE PÉTROLE DANS LE DÉTROIT DE GÉORGIE—LE PROJET D'ÉTUDE ET LA C.-B.

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Je voudrais poser une question au ministre de l'Environnement. Ma question fait suite à celle que je lui posais le 29 septembre au sujet de la recommandation faite il y a un an par le Conseil des sciences concernant une étude effectuée conjointement par Ottawa et la Colombie-Britannique sur les utilisations de l'environnement dans le détroit de Géorgie et les eaux environnantes. Le ministre a-t-il entamé des pourparlers avec la Colombie-Britannique à ce sujet?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): J'ai eu des entretiens avec les ministres intéressés du gouvernement de la Colombie-Britannique à ce sujet, et j'espère que d'ici quelques semaines nous serons en mesure de conclure une entente en bonne et due forme.

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): Puis-je demander au ministre si ces entretiens ont également porté sur la région située en amont, c'est-à-dire celle du barrage Moran sur le Fraser?

L'hon. M. Davis: Non, monsieur l'Orateur. Les régions en cause sont le détroit de Géorgie et le cours inférieur du Fraser.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Le ministre peut-il nous dire si, au cours de ses entretiens avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, il a aussi évoqué la possibilité d'aménager dans le détroit de Géorgie un parc maritime?

L'hon. M. Davis: Oui, monsieur l'Orateur.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE PROGRAMME DES TRAVAUX D'HIVER ET LA POLITIQUE DU PLEIN EMPLOI

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Ma question s'adresse au premier ministre suppléant, bien que j'aimerais demander au ministre des Finances d'accorder aujourd'hui aux membres des forces armées une augmentation de 10 p. 100 de leur solde. Depuis 1948, les gouvernements libéraux et conservateurs se sont engagés à réaliser le plein emploi. Le premier ministre suppléant peut-il nous dire si le programme d'un milliard de dollars annoncé récemment s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale visant à réaliser cet objectif.